

LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS - LIP

M. VITTAUT Rémy

4 AVENUE GEORGES AURIC

72 000 LE MANS

ATTESTATION INDIVIDUELLE DE FORMATION

Je soussignée BLAIS Frédéric, Gérant de Centre L.M. FORMATION atteste que M. Hafedh OULED LTAIF

A suivi une formation : **CACES ® R486A Catégories : A - B Recyclage**

Catégories : **R486-A (PEMP à élévation verticale) : VALIDEE**

R486-B (PEMP à élévation multidirection.) : VALIDEE

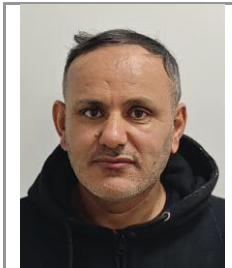
Dates : **du 26 au 27 février 2026**

Fait à Le Mans, le 18 mars 2026

Durée : **14.00 Heures - (2.00 J.)**

BLAIS Frédéric
Gérant

Cette attestation est délivrée pour valoir ce que de droit



Titulaire :
M. OULED LTAIF Hafedh

Date de naissance :
21 juin 1983

Signataire :

AUTORISATION DE CONDUITE (R.486)

Plates-formes élev. mobiles de pers.

CAT - Type	Informations Complémentaires	NOM - Prénom du testeur épreuves pratiques	Obtention Echéance
A PEMP à élévation verticale	Porte-engins Non	BOULIFARD Pascal	13/03/2026 12/03/2031
B PEMP à élévation multidirection.	Porte-engins Non	BOULIFARD Pascal	13/03/2026 12/03/2031
C Hors production			

CACES ® R.486A Plates-formes élev. mobiles de pers.

CAT	Type	N° du CACES ® Option	NOM - Prénom du testeur épreuves pratiques	Obtention Echéance
A	PEMP à élévation verticale	2026.02.R486.0A.002225 Porte-engins Non	BOULIFARD Pascal	13/03/2026 12/03/2031
B	PEMP à élévation multidirection.	2026.02.R486.0B.002226 Porte-engins Non	BOULIFARD Pascal	13/03/2026 12/03/2031
C	Hors production	Porte-engins OUI		

Titulaire : (en toutes lettres)
M. OULED LTAIF Hafedh

Date de naissance :
21 juin 1983

Signataire : (en toutes lettres)

BLAIS Frédéric

Gérant

Ce(s) CACES® ne permet(tent) pas la délivrance d'une AIPR

Consignes de conduite et de sécurité

1. L'utilisation des équipements de protection individuelle
Le chef d'entreprise doit mettre à la disposition de son personnel les équipements de protection individuelle adaptés et s'assurer de leur port :

- gants,
- chaussures de sécurité,
- etc ...

2. Interdictions relatives à l'utilisation des engins
Ne jamais lever une charge supérieure à la capacité de l'engin.
Des mesures efficaces doivent être prises pour empêcher l'utilisation des engins par du personnel non autorisé pendant une absence momentanée de l'opérateur titulaire.
Par exemple, les clés de contact des engins seront attribuées aux seuls opérateurs autorisés qui doivent les retirer du tableau de bord même pour une absence momentanée.
Le transport de personnes à l'aide d'un engin non aménagé à cet effet est interdit.

Document recto / verso
Toute copie doit comporter les deux faces

Titulaire : **M. OULED LTAIF Hafedh**

Signature du titulaire

Formation et évaluation :
Centre L.M. FORMATION

70 Avenue Pierre Piffault
72100 Le Mans

Titulaire : **M. OULED LTAIF Hafedh**

CACES ® numéro(s):
2026.02.R486.OA.002225
2026.02.R486.OB.002226

Pour vérifier la validité de ce(s) CACES®
[employeurs]
ou pour éditer l'attestation correspondante
[titulaire]
consulter la base de données CACES® sur le
site :
<http://www.ameli.fr>

Délivré par :
Centre L.M. FORMATION
70 Avenue Pierre Piffault

72100 Le Mans

Document recto / verso
Toute copie doit comporter les deux faces

Inscrit dans la base INRS sous le N° :

FR090703-2

AUTORISATION DE CONDUITE

Délivrée le 27/02/2026 par :
LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS - LIP
4 AVENUE GEORGES AURIC
72000 LE MANS

Valide jusqu'au
Signature et Cachet de l'employeur

L'employeur atteste que le titulaire connaît les
lieux et les instructions à respecter sur le ou les
sites d'utilisation
L'aptitude médicale à la conduite des engins a
été vérifiée par le médecin du travail de
l'entreprise

L.M FORMATION

72100 Le Mans

CACES ®

La marque CACES ®
est protégée par un dépôt à
l'INPI sous le numéro
03.3237295